## Angoisse à l'Office européen des brevets : qui critique, est licencié!

15 mars 2016 Lara Dovifat

L'angoisse règne parmi les collaborateurs de l'Office européen des brevets : assignation à domicile en cas de maladie, muselière par rapport à la presse et enquêtes internes. À cela s'ajoute la pression pour valider toujours plus de brevets, toujours plus vite. Le siège de Munich a connu plusieurs grèves. Pourquoi il en est ainsi, quelles conséquences cela a pour les brevets sur le vivant et comment cela pourrait déjà changer bientôt, c'est ce qu'explique ce document.



Il s'agit du rapport complet sur l'Office européen des brevets.

Depuis un certain temps à Munich, on peut, à intervalles réguliers, rencontrer le personnel de l'Office européen des brevets non pas dans ses bureaux, mais dans la rue. Ils manifestent, car l'ambiance au sein de l'Office est détestable. Une pression extrême et un président qui enseigne à tous à avoir peur. L'Office étant une institution extraterritoriale, le droit du travail allemand ne s'y applique pas.

L'Office vit des redevances colossales perçues des groupes industriels pour les demandes de brevets et a donc, naturellement, intérêt à la délivrance rapide de nombreux brevets. Comme nous l'indiquions déjà dans le cadre de notre campagne « Stopper les brevets sur le vivant », la structure de l'Office européen des brevets ne prévoit aucune surveillance ni aucun contrôle juridiques indépendants par des tribunaux internationaux.

## Le profit plutôt que le contrôle

Le président actuel, Benoît Battistelli, contribue en particulier à pousser cette absurdité à l'extrême. Il veut rendre l'Office encore plus efficace, afin d'augmenter son chiffre d'affaires. Le droit du travail, la maladie et la représentation du personnel par les organisations syndicales ne sont pour lui que des obstacles qui se mettent en travers de sa route. Il est fier de déclarer : « Notre productivité a augmenté l'an dernier de dix pour cent, et la production a

même augmenté de 14 pour cent ». Il n'est donc pas étonnant que le nombre de plantes, animaux et semences brevetés ait également grimpé. Les examinateurs de brevets font état de situations insupportables, d'équipes d'enquêteurs internes et du licenciement sans préavis des représentants syndicaux. Ils se plaignent aussi de n'avoir pratiquement plus le temps de contrôler véritablement les brevets. Nous ne pouvons qu'assister stupéfaits aux conséquences catastrophiques des brevets sur le vivant.

## Heiko Maas a les cartes en main, maintenant il doit agir!

Seul le Conseil d'administration de l'Office peut mettre fin à cette pratique inadmissible. Des représentants de tous les États membres y siègent ensemble, y compris les délégués du ministre de la Justice compétent, Heiko Maas. Pas plus tard que le 16 mars se réunit le Conseil d'administration pour délibérer sur les tensions internes et reprendre le contrôle de l'Office. Ce serait aussi une première étape pour pouvoir à l'avenir limiter la délivrance de brevets sur les plantes, animaux et variétés de semences cultivés ou élevés de façon naturelle. Alors signez vite notre appel pour stopper une fois pour toutes les brevets sur le vivant!